



Mairie de Serres
Hautes-Alpes

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 005-210501664-20220629-2022_058-DE

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL n° 2022-058

Séance du 29 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf juin, à vingt heures trente minutes, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire M. ROUIT Daniel.

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	15
Présents	13
Absents	2
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0
Date de convocation 23/06/2022	
Date d'affichage 23/06/2022	

Etaient présents :

Mme ARLAUD Véronique, Mme DERYCKE Mireille, M. DOS SANTOS Miguel, M. GAUTIER Adrien, M. LEBRUN Sébastien, Mme MAYER Arlette, M. PEUZIN Louis M. PINERO Pierre, M. POURCHI Raymond, Mme RICHIER Delphine, Mme ROBERT Laetitia, Mme VERA Martine,

Procuration :

Mme DENUT Jacqueline a donné pouvoir à Mme MAYER Arlette

Absent :

M. COULLOMB Christian

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. GAUTIER Adrien

DON À LA LIGUE CONTRE LE CANCER DES HAUTES-ALPES

Mme Delphine RICHIER, adjointe responsable de la vie associative, expose le rôle de la ligue contre le cancer, association d'utilité publique, envers les personnes atteintes du cancer.

Elle propose d'effectuer un don auprès du comité des Hautes-Alpes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de verser un don sous forme de subvention de 100 € à la Ligue contre le Cancer des Hautes-Alpes
- Autorise le Maire à procéder au versement de cette subvention.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait conforme

Fait à Serres

Le Maire,



Daniel ROUIT.